

**MONTRÉAL**

Place Victoria, 43<sup>e</sup> étage  
800, Square Victoria, C.P. 303  
Montréal H4Z 1H1  
Téléphone 514 866-6743  
Télécopieur 514 866-8854

**JOLIETTE**

1075, boul. Firestone  
Bureau 3100, Joliette J6E 6X6  
Ligne Mtl 514 990-4485  
Téléphone 450 759-8800  
Télécopieur 450 759-8878

**LAVAL**

3055, boul. Saint-Martin Ouest  
Bureau 610, Laval H7T 0J3  
Ligne Mtl 514 990-8884  
Téléphone 450 686-8683  
Télécopieur 450 686-8693

**AGGLOMÉRATION DE  
LONGUEUIL**

2035, avenue Victoria, bureau 305  
Saint-Lambert J4S 1H1  
Téléphone 450 672-4681  
Télécopieur 450 465-3700

**SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU**

202, rue Richelieu, bureau 205  
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X8  
Téléphone 450 358-5737  
Télécopieur 450 358-5748

**SAINT-JÉRÔME**

995, rue Maher, bureau 201  
Saint-Jérôme J5L 0A8  
Téléphone 450 431-0705  
Télécopieur 450 431-1247

**SHERBROOKE**

1802, rue King Ouest, bureau 240  
Sherbrooke J1J 0A2  
Téléphone 819 481-0324  
Télécopieur 819 481-0337

DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.

Membre de  
**SCGLEGAL**  
Un réseau mondial  
de cabinets d'avocats  
de premier plan

duntonrainville.com

Laval, le 20 juillet 2023

**Par courriel et par dépôt électronique**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC**  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4208-2022, phase 2 - Demande relative à la fixation d'une option  
tarifaire visant la gestion de la demande de puissance  
Demande de remboursement des frais de l'AQCIE-CIFQ  
N.D. : 109 459**

Chère consoeur,

L'AQCIE-CIFQ ayant mis fin à leur intervention dans le présent dossier le 17 juillet dernier, ceux-ci produisent par la présente une demande de remboursement de leurs frais pour la phase 2, le tout conformément à l'article 8 du *Guide de paiement des frais 2020*.

Malgré le fait qu'ils mettent un terme à leur intervention avant la tenue de l'audience de la phase 2, l'AQCIE-CIFQ soumettent respectueusement que leur demande de renseignements ainsi que leurs commentaires, conclusions et recommandations seront utiles au délibéré de la Régie. Il est en effet important que la Régie bénéficie de l'analyse et du point de vue des grands consommateurs d'électricité dans le présent dossier.

Les frais réclamés pour le travail effectué à cette fin sont justifiés et raisonnables.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.



Me Sylvain Lanoix

✉ Slanoix@duntonrainville.com

p.j.  
c.c. Jocelyn B. Allard, AQCIE  
Louis Germain, CIFQ  
Paul Paquin, analyste  
Me Simon Turmel, HQD